

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE D'EFOULAN

SECRETARIAT GENERAL

BP :204 EFOULAN

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGIONAL

MVILA DIVISION

EFOULAN COUNCIL

GENERAL SECRETARY

BP: 204 EFOULAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 007/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2022 DU 21/02/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE D'EFOULAN (ACQUISITION ET POSE DE VINGT CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES), DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

Financement : BIP MINEE, EXERCICE 2022

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du **BIP 2022** dans le département de la Mvila, le Maire de la Commune d'Efoulan lance un Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'éclairage public de la ville d'Efoulan (acquisition et pose de vingt-cinq lampadaires solaires), Département de la Mvila, Région du Sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations d'installation de vingt-cinq lampadaires Solaires.

3. Délai d'exécution

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois soit 60 jours calendaires.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Trente-cinq millions (35.000.000)** de francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'énergie renouvelable, photovoltaïque.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINEE Exercice 2022**.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 13 du DAO, soit un montant de **700 000 (Sept cent mille) francs CFA**, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la **Mairie d'Efoulan**, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan, tél. : 674 63 51 43 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, à la Recette Municipale d'Efoulan, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) Original et Six (06) Copies marqués comme tel, devra parvenir à la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan au plus tard le **18/03/2022 à 14 heures** où un agent de la commune la recevra et devant porter la mention ci - après :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 007/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2022 DU 21/02/2022 POUR LA REALISATION DES
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE D'EFOULAN (ACQUISITION ET POSE DE
VINGT CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES), DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD.**

FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à la **Mairie d'EFOULAN**.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan le **18/03/ 2022 à 15 heures.**

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Efoulan -procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14. 1. Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Abandon d'un marché public dans le territoire national dûment constaté par l'Agence de régulation des marchés publics ;
- **Pièces administratives :**
 - Absence de la caution de soumission ;
 - Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative au-delà du délai de 48 heures réglementaires ;
 - La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**),
- **Offre technique :**
 - Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
 - La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :
 - Modèle de lampadaire décrit dans le CCTP ;
 - Non-conformité des délais d'exécution ;
 - Bordereau et devis Quantitatif des travaux.
 - La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (**absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et Modèle de lampadaire décrit dans le CCTP non paraphés et /ou non datés**) ;
 - Offre technique incomplète ;
 - Fausse déclaration, documents falsifiés ;
 - N'avoir pas obtenu au moins au moins 70% de oui à l'issu de la notation
- technique.
- **Offre financière :**
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
 - La non-conformité au modèle de soumission ;

Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet.

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. Capacité financière
2. Personnel d'encadrement de l'Entreprise ;
3. Le Matériel de chantier à mobiliser ;
4. Références de l'Entreprise ;
5. Méthodologie
6. Présentation des offres

15. Attribution

Le **Maire de la Commune d'Efoulan** attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la **Mairie d'Efoulan** : 699 79 48 92 / 674 63 51 43.

Ampliations :

- ARMP/SUD
- ARMP/SUD
- DDMINMAP/MVILA
- ✓ - DDMINEE/MVILA
- DDMINEPAT/MVILA
- P/CIPM/EF
- RM/EF;
- CAMEROON TRIBUNE (Pour Publication);
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE

Efoulan, le

21/02/2022



Le Maire

FBALE ADJOMO RICHARL